GARANTIE LIMITÉE
SYSTÈMES MINI BI-BLOCS STATUS, SÉRIE DIY 5E GÉNÉRATION (ZONE UNIQUE ET MULTIZONE)

POUR LES CLIMATISEURS MINI BI-BLOC FABRIQUÉS APRÈS LE 1ER JANVIER 2026

Status LLC garantit les modèles de produits ci-dessus (le « produit ») contre les défaillances dues à un défaut de matériaux ou de fabrication dans (a) les pièces ou composants internes du produit, y compris le compresseur pour une période de huit (8) ans; et (b) la télécommande du produit pour une période d'un (1) an. Toutes les périodes de garantie commencent à la date d'installation d'origine, déterminée comme suit :

- Pour les produits installés dans les résidences existantes : la date à laquelle le produit a été initialement installé.
- Pour les produits installés dans une résidence nouvellement construite : la date d'achat de la résidence auprès du constructeur.
- Si les dates ci-dessus ne peuvent pas être vérifiées : 90 jours à compter de la date de fabrication du produit indiquée par son numéro de série.

Si une pièce ou un composant s'avère défectueux pendant la période de garantie applicable, Status remplacera la pièce ou le composant défectueux sans frais. Les pièces de remplacement sont garanties pour le reste de leur période de garantie d'origine. Les pièces et composants utilisés pour le remplacement peuvent être de même nature et de même qualité et peuvent être neufs ou remis à neuf. Les pièces défectueuses doivent être mises à la disposition de Status en échange des pièces de remplacement et deviennent la propriété de Status. Cette garantie limitée est accordée au propriétaire de la résidence où le produit a été installé à la date d'installation d'origine. Sauf interdiction par la loi en vigueur à l'endroit où le produit est installé, cette garantie limitée n'est pas transférable et est soumise à toutes les dispositions, conditions, limitations et exclusions énoncées ci-dessus et ci-dessous.

CHAMP D'APPLICATION ET CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie limitée s'applique uniquement aux produits :

- fabriqués à l'origine le 1er janvier 2026 ou ultérieurement, tel que déterminé par le numéro de série du produit;
- dans la période de garantie applicable au moment où une réclamation est faite;
- installés à l'origine dans une résidence occupée par le propriétaire aux États-Unis ou au Canada conformément aux instructions d'installation de Status et aux lois en vigueur dans le lieu d'installation;
- situés à leur adresse d'installation d'origine;
- exploités et entretenus conformément à la documentation fournie; et
- qui répondent à toutes les autres conditions énoncées ailleurs dans cette garantie limitée.

Cette garantie limitée ne couvre pas :

- une défaillance du produit causée par autre chose qu'un défaut de matériaux et de fabrication du produit;
- les frais de main-d'œuvre de quelque nature que ce soit, y compris pour inspecter ou entretenir le produit, retirer les pièces défectueuses, réinstaller les pièces de rechange;
- les frais d'emballage et d'expédition pour retourner et remplacer les pièces défectueuses, ni les dommages que le produit subit pendant l'expédition;
- tout coût d'élimination ou de remplacement du fluide frigorigène dans le produit;
- les changements de l'apparence du produit qui n'affectent pas ses performances; et
- **tout dommage spécial, indirect ou consécutif à d'autres biens de quelque nature ou pour quelque raison que ce soit.** Certains états ou provinces n'autorisent pas l'exclusion des dommages indirects ou consécutifs, cette limitation peut donc ne pas s'appliquer.

Cette garantie limitée est nulle et non avenue si le produit a été :

- déplacé de l'endroit où il a été installé à la date d'installation d'origine;
- utilisé dans une application ou un environnement autre que celui pour lequel il est destiné;
- mal utilisé, malmené ou mal installé ou retiré du lieu d'installation d'origine;
- endommagé à cause d'un accident, d'un sinistre ou de toute autre cause;
- modifié, altéré, dégradé ou si son numéro de série a été supprimé; ou
- transféré ou vendu par le propriétaire original du produit.

Cette garantie limitée remplace toutes les autres garanties expresses. LES GARANTIES EXPRESSES FOURNIES DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE SONT EXCLUSIVES ET NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES PAR PERSONNE. TOUTE GARANTIE EXPRESSE NON FOURNIE DANS LES PRÉSENTES, ET TOUT RECOURS QUI, À L'EXCEPTION DE CETTE DISPOSITION, POURRAIT SURVENIR PAR IMPLICATION OU APPLICATION DE LOI, EST PAR LA PRÉSENTE EXCLU ET REFUSÉ. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À TOUT USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT LIMITÉES À UNE DURÉE D'UN AN À COMPTER DE LA DATE D'INSTALLATION ORIGINALE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS DE LIMITATION SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE OU D'UNE CONDITION IMPLICITE; IL SE PEUT DONC QUE LES TERMES CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PAS.

COMMENT FAIRE UNE RÉCLAMATION

Pour obtenir le service de garantie, le propriétaire d'origine doit contacter Status par téléphone ou par courriel comme indiqué ci-dessous et fournir son nom complet, son adresse, son adresse électronique et son numéro de téléphone, le numéro de série du produit, une description du défaut allégué et la date d'installation originale du produit. Un représentant vous contactera rapidement avec de plus amples informations et instructions. Des documents tels qu'une preuve d'achat et d'installation peuvent être requis pour établir la couverture.

30 N Gould St Ste N, Sheridan, WY 82801 US
307-442-8512 | support@statusminisplit.com | www.statusminisplit.com